

L'écho du Mont



Le mot du maire

Enfin, nous sommes dans une période de l'année où doit régner le temps de la paix et de la fraternité.

2023 a été dominée par la violence en Ukraine, en Israël.

En France, un extrémiste musulman a assassiné M Dominique BERNARD, professeur à Arras. Enseigner les valeurs de la République ainsi que défendre la démocratie dérange. Nous avons marqué notre soutien.

Évènements climatiques : les crues récurrentes ont impacté plusieurs régions de France, causant des dégâts considérables.

L'inflation de retour met à mal de budget de nos concitoyens. La crise que connaît les restos du cœur en est une expression flagrante.

Dans notre lieu de vie, un certain nombre d'investissements importants ont eu lieu : réfection du toit de la mairie et de la remise communale (face à l'église).

Dans le chapitre voirie, le chemin du bois a été rénové ainsi qu'une partie de la rue du stade. Le chemin qui conduit au lieu-dit « Les Hérissons » a été l'objet d'une réfection.

Deux manifestations conviviales et solidaires ont connu un vif succès.

L'opération Octobre Rose a généré la somme de 2700 €. Quant au Téléthon, il est de

Merci à nos partenaires pour leur implication : Entreprise Chambrette de Les Patey, Perriguy TP de Mancenans, BOLOT Sébastien Frotey-lès-Lure et le groupe Leclerc de Lure.

Projets 2024 : vu le coût élevé du chauffage, il est décidé de pratiquer l'isolation du bâtiment mairie (un gros projet financier. La rue du stade doit être terminée.

A prévoir également réfection rue du mont, et pour faciliter la circulation dans le cimetière prévoir une porte latérale.

Ces investissements et ces animations témoignent de la vitalité de notre village et de son équilibre financier.

En cette période de paix et de quiétude, permettez-moi au nom du conseil municipal et de moi-même de vous présenter nos vœux les plus sincères et profonds pour l'année 2024.

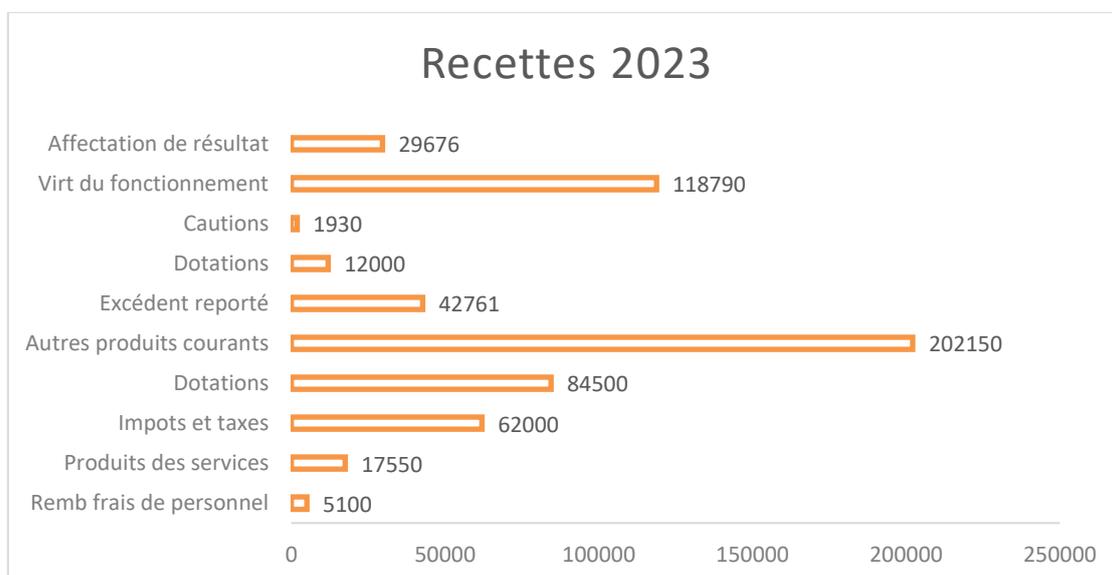
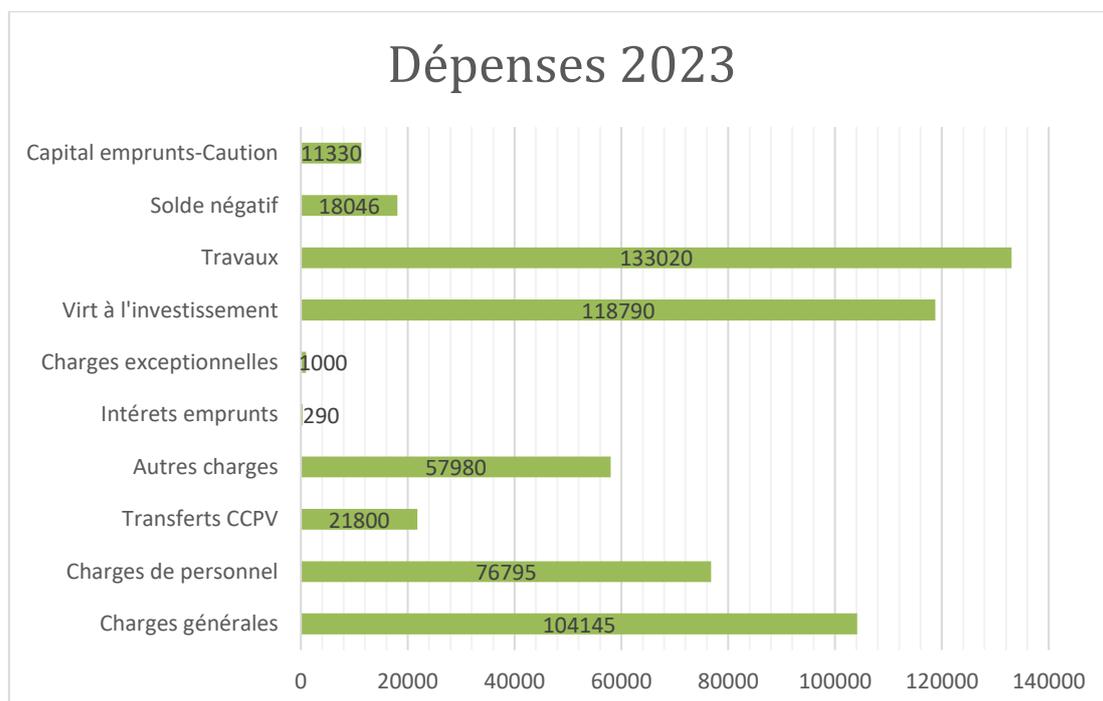
Meilleurs Vœux à tous.
Le maire, Jean-Marie RONDEY

Les décisions du conseil municipal

Subventions versées

Association française sclérose en plaque	50 €
Association Semons l'Espoir (maison des familles)	80 €
Comité de vigilance Lure	100 €
Croix rouge française	50 €
Prévention routière	30 €
AMF-séisme Turquie	100 €
Amicale des anciens combattants Gouhenans	250 €
Joie de vivre	400 €
AMF-Ukraine	100 €
Handy'Up	50 €

Budget communal



PRINCIPAUX TRAVAUX 2023

Bâtiment mairie tubage et toiture	47 100 €	Voirie	33 590 €
chemin forestier	16 680	relevage tombe	5 340 €
Logements communaux	2 200 €		

Budget forêt

Prévision de revenus	113 150	Programme de travaux	79 400
Excédent 2022	263 753		

Budget assainissement

Prévision de revenus	23 000 – redevance	Travaux éventuels	18 278
----------------------	--------------------	-------------------	--------

Taux d'imposition

La taxe d'habitation (TH), figée de 2020 à 2022, est de nouveau votée mais ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

1. TH : 5.34 %
2. TFB : 9.27 %
3. TFPNB : 18.43 %

Autres décisions

- Les programmes de travaux voirie – bâtiments – chemins, sont décidés en séance
- Tubage des cheminées du bâtiment de la mairie par Rémy Cheminées
- Le chemin forestier confié à l'entreprise Chêne
- Voirie réalisée par PERRIGUEY
- Adoption des comptes administratifs, comptes de gestion et budgets
- Création d'une régie pour les manifestations d'Octobre Rose et du Téléthon
- Adhésion de la commune au Comité National de l'Action Sociale
- Adhésion de principe pour les commandes groupées de tickets restaurant avec la CCPV
- Achat d'une parcelle par la commune
- État d'assiette et dévolution des coupes de 2024
- Désignation d'un référent déontologique – convention avec le Centre de gestion 70
- Renouvellement de la convention de médecine préventive avec le Centre de gestion 70
- Adoption du Compte Financier Unique
- Convention de mise à disposition d'un bâtiment communal avec l'ACCA de Gouhenans
- Convention de mise à disposition d'un terrain communal à ETFPG Gouhenans
- Modification des tarifs du bois de chauffage

Les travaux

Le toit de la mairie avait oulah, de nombreuses années. Il était temps de lui refaire une jeunesse. Nous avons profité du chantier pour isoler sous toiture.

Un gros chantier réalisé par l'entreprise Bolot Sébastien, de Frotey-lès-Lure, sous tous les temps.





Les cheminées inutilisées ont été démontées, les 2 restantes, qui desservent les logements, sont désormais tubées.

Entreprise Rémy Cheminées Lure

Coût du chantier :

Toiture : 49 085.59 €

Cheminées : 5 564.65 €

Une subvention a été sollicitée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, le dossier n'a pas abouti à une attribution.

La remise communale située en face de l'église a également subi un rafraîchissement.

Une toiture neuve achève la phase de rénovation de ce charmant édifice qui avait débuté par la réfection de la façade en 2018.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bolot Sébastien.



Coût des travaux

Façades :	6 637.30 €
Toiture :	13 866.41 €



Élagage d'arbres rue du château



Entreprise ETFPG

GOUHENANS

Réfection du chemin latéral au cimetière



pour permettre, notamment un accès plus aisé pour les entreprises de pompes funèbres et l'accès aux propriétaires des parcelles voisines.



Route forestière – Ets Chêne Laurent



Purement administratif

Trésor public

Depuis le 1er septembre 2021 la trésorerie de Lure s'occupe uniquement des questions de fiscalité (Impôts sur le revenu, TF, TH, TVA, CFE, CVAE..)

Pour toutes questions relatives à des factures locales (OM, eau, assainissement, loyers..), il faut désormais s'adresser à :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LUXEUIL LES BAINS
17, rue Jean Jaurès
BP 90113
70300 LUXEUIL LES BAINS

Ouverture des guichets :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h00

Accueil téléphonique : 03 84 93 88 54
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Communication - Rappel

Il existe une liste de diffusion par voie électronique, gérer par le secrétariat de mairie, permettant :
De recevoir les informations rapidement
De limiter les tirages sur papier

Elle est réglementée par le RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données) assurant notamment la confidentialité des adresses électroniques.
Vous pouvez vous y inscrire sur simple demande en mairie.

Nouveaux arrivants

N'oubliez pas de vous faire connaître et de venir vous inscrire en Mairie. Cela nous est utile, pour l'école, les cartes jeunes, les cérémonies et c'est plus sympathique de vous connaître.

Horaires d'ouverture

La mairie
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 8h00 à 10h00 Jeudi de 16h00 à 18h00
(ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires si besoin)

L'agence postale communale
Lundi -Mercredi - Vendredi de 9h30 à 11h30



Pour vos démarches type carte d'identité, carte grise, impôts ayez le réflexe France Services



Deux agents **France Services** vous accompagnent dans vos **démarches administratives**

VILLERSEXEL

153 Rue François de Grammont

RENDEZ-VOUS À PRIVILÉGIÉ

Par téléphone : **09 79 22 67 88**
france.services@cc-villersexel.fr



Propriétaires de meublés de tourisme et chambres d'hôtes

L'outil Déclaloc'

Pour qui ?

Pour tous les propriétaires de meublés de tourisme (sauf résidences principales) et chambres d'hôtes.

Quel objectif ?

Dématérialiser le dépôt et le traitement des Cerfa de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes (déclaration obligatoire pour toute création de ces types d'hébergements touristiques).

Quels territoires ?

La responsabilité de la gestion des Cerfa de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes est communal, **Déclaloc'** est un outil communal.

Pour savoir si votre commune a ouvert ce téléservice, RDV sur : <https://www.declaloc.fr/>

+ Les avantages

- Mise à disposition d'un **téléservice** pour les usagers ;
- **Pas de déplacement** dans les services de la mairie (accessible 24/24 h et 7/7 j) ;
- **Pas de retrait** et de dépôt de **formulaire papier** ;
- **Pas de délais d'obtention du récépissé** de Cerfa de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes ;
- **Dématérialisation préconisée** dans le contexte de crise sanitaire.

Communication communale
4 moyens à votre service

La distribution de papiers dans les boîtes aux lettres

- réalisée par les conseillers municipaux
- dans toutes les boîtes sauf pour les personnes inscrites sur la liste de diffusion

La liste de diffusion

- anonymisée
- rapide
- transmission de votre adresse mail en mairie par le biais d'un formulaire sur simple demande

Panneaupocket

- gratuit
- instantanée
- une application à télécharger sur vos téléphones mobiles

Site internet - Gouhenans.fr

- mise à jour régulière
- informations pérennes

Vos démarches d'urbanisme sur le territoire de la commune de Gouhenans

Rappel des règles d'urbanisme

Les constructions de plus de 5 m² sont soumises à déclaration auprès de la mairie.

De 5 à 20 m² : déclaration préalable

ainsi que toute modification de l'aspect du bâti existant (changement de fenêtres, ravalement de façade, réfection toiture ...)

Tolérance jusqu'à 40 m² pour un ajout de construction à un bâtiment existant (en vertu du PLU communal)

Au-delà de 20 m² : permis de construire

Pour être informé sur la constructibilité d'un terrain, il convient de déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel

Les dossiers peuvent être pré rempli sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez également retirer un dossier papier en mairie.

Les dossiers remplis et accompagnés des pièces nécessaires sont à déposer en mairie ou par mail sur urbagouhenans@orange.fr

**et il convient d'attendre l'autorisation
délivrée par le service instructeur de Lure,
pour commencer les travaux.**

Délais d'instruction quand le dossier est réputé complet :



Cu informatif :	1 mois
Cu opérationnel :	2 mois
Déclaration préalable :	1 mois
Permis de construire maison individuelle :	2 mois
Autres permis de construire et permis d'aménager :	3 mois

Amicale des Anciens Combattants

La pause estivale a pris fin contrairement aux températures qui ont joué les prolongations jusqu'à l'automne. C'est donc le 19 octobre dernier que l'amicale des Anciens Combattants s'est réunie comme toutes les années en Assemblée pour débattre de la vie de l'association sur divers points établis à l'ordre du jour.

*Tout d'abord notre effectif reste stable, 17 adhérents avec un nouvel adhérent en la personne de **Frédéric BOUCON**, soldat de France, fils de **Daniel BOUCOU** membre également de l'association, et malheureusement nous avons à déplorer la disparition de **Raymond DEMOULIN**, qui nous a quitté fin 2022. Il était le vice-président de l'amicale. Nous avons eu un instant de recueillement dans la minute de silence demandée et observée. Raymond a toujours été au sein de l'association présent à chaque sollicitation, avait une parole forte mais souvent très juste. « Tu resteras dans nos pensées ».*

*L'année 2023 a été marquée par le concours de boules du 20 mai. Une première pour nous, belle journée par temps agréable. Remercions « **Marc BARRA** » pour nous avoir guidé dans le déroulement de cette compétition.*

*Deux cérémonies patriotiques : le **8 mai 2023** avec remise de médaille et le **11 novembre 2023**.*

Nous remercions les enfants des écoles, les enseignants et les parents pour leur participation et leur présence à ces cérémonies. Des rassemblements pour ce souvenir et ne pas tomber dans l'oubli et l'indifférence.

***Le 16 septembre 2024 sera le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village libéré le 16 septembre 1944 de l'occupation ennemie.** La cérémonie se déroulera devant le monument aux morts. Nous informerons avec la Municipalité tous les habitants du village du déroulement de cet anniversaire le moment venu. Mais avant nous avons pensé à un nouveau concours de boule en mai et à un vide grenier en juillet.*

*Notre jeunesse est la France de demain. Le dernier compagnon de la libération « **Léon GAUTHIER** » appartenant au commando « **KIFFER** » et tant d'autres ont disparu. Ils étaient les derniers témoins, les derniers acteurs de la seconde guerre mondiale, et des héros de la libération de la France. Nous ne les verrons plus. Ils incarnaient cette histoire. Avec leur disparition un chapitre est en train de se refermer. Alors aujourd'hui nous avons une responsabilité majeure et essentielle de passeurs de témoins de transmetteurs de valeurs, de gardiens d'une mémoire vive qui ne doit pas se banaliser au fil du temps.*

En effet il est de notre devoir de répondre à la quête de sens d'une jeunesse qui dans une France fracturée et dans un contexte anxieux, se cherche et aspire à un idéalisme. Sachons en rendant hommage à nos libérateurs leur faire prendre conscience du sens du sacrifice, qu'ils ont magnifiés pour défendre la liberté de la France et de ses valeurs fondatrices. N'oublions jamais que notre jeunesse est la France de demain.

Ne la laissons pas s'échapper.

Le Président

Christian PLAISANCE.

Dernière minute.....

Robert BUHLER nous a quitté.

Une figure du village adhérent à notre amicale, et il a fait partie de l'UNC durant une quarantaine d'année.

Robert nous ne t'oublierons pas.

Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2023 se sont déroulées en public en présence du Maire, **Jean-Marie RONDEY**, du conseil Municipal, des membres de l'amicale des anciens combattants, de la présence d'Elus du Val de GOUHENANS et de leur Président **Christian PLAISANCE**.

Les enfants, Amélia et Clara de GOUHENANS, Paolo et Paul du Val de GOUHENANS ont lu l'allocution de Mme la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Les jeunes ont entonné la Marseillaise et le public s'est joint à eux.

La cérémonie du 8 Mai 2023 a été l'occasion de remettre la « **Médaille de la Défense Nationale** » à **Daniel BOUCON** pour ses états de services. Mobilisés le 1^{er} juillet 1962 au 18 RI transmission d'Epinal pendant 6 mois puis en Algérie. C'est son petit-fils « **Anthony** » qui lui a remis la médaille.



La cérémonie du 11 novembre 2023 a réuni beaucoup de monde et d'enfants, merci à eux pour leur présence.



Crédits photos : Marc BARRA



Une première édition réussie

Plus de 160 personnes sont venues marcher pour cette journée de soutien au dépistage du cancer du sein, qui rappelons-le, touche femmes et hommes.

Une exposition photo menée par le Collectif Émulsion, et présentée par Patricia Henry et Nadine Bardet, deux photographes locales et de talent.

La journée s'est achevée par un concert de l'ensemble Chorège de Valdoie, chœur d'hommes, qui a enchanté nos oreilles.

Nous remercions tous les participants, les bénévoles, les personnes de la Ligue, Émulsion et Chorège pour leur participation gracieuse. Un grand merci à **Camille MONTAVON** qui, de sa propre initiative, a proposé à la vente des cookies de sa fabrication. Tous les bénéfices ont été reversés à la Ligue.

Cela a permis de récolter 2599.20 € remis à la Ligue.





*Expo Photos avec le Collectif Émulsion
Patricia et Nadine devant leur œuvre*



Un public attentif



De quelques mois à

